

Travail et Temps libéré

Le travail, notion ambiguë et multiforme

"Je vais travailler", dit l'ouvrier qui se rend à l'usine, la femme au foyer pour les tâches domestiques, l'étudiant qui se retire dans sa chambre, le ministre qui prépare son discours... Si toutes ces activités exigent un effort (physique et intellectuel), ce n'est pas ce seul effort qui puisse suffire à définir l'"essence" du travail: je n'ai jamais compris, dit Mark Twain, que coller des sachets serait du "travail", alors que l'escalade du Mont-Blanc serait du "sport". (1) D'ailleurs, la même activité est tantôt appelée "travail" - tantôt non. Le chauffeur de bus ou de taxi rémunéré "travaille", mais non le conducteur privé.

Dans tous les cas, celui qui "va travailler" a droit, semble-t-il, à un étrange mélange d'éloge et de pitié! Le travail - une activité accompagnée de souffrance positive? Apparemment, le "travail", de tout temps, était marqué par cet étrange mélange de positivité et de négativité. La contradiction a trouvé son expression la plus cynique sur le portail du camp d'Auschwitz: "Arbeit macht frei", le travail libère - à l'en-

trée de l'enfer où la souffrance du travail, précisément, est poussée à son extrême: l'anéantissement par le travail.

Alors, le travail: surtout contrainte, malédiction - ou activité créatrice et libératrice ?

L'étymologie de la plupart des mots renvoie plutôt à la peine et à la servitude: travail, de tripalium, appareil destiné à ferrer les chevaux, puis instrument de torture; rabota, de rab, esclave; etc.

Essence du travail - essence de l'homme ?

Existe-t-il une essence du travail, ahistorique - et qui ferait en plus l'essence de l'homme ? C'est un paradoxe connu que Marx, qui pourtant se refuse à définir une "nature" intemporelle de l'homme, semble fournir une définition universelle du travail (et donc de

l'économique): le travail est la transformation consciente et rationnelle de la nature par l'homme, grâce à laquelle il satisfait ses besoins vitaux élémentaires: "les hommes doivent être capables de vivre, pour pouvoir «faire l'histoire»". Le "premier acte historique" des hommes, par lequel ils "commencent à se distinguer des animaux", c'est "la production des moyens permettant de satisfaire ces besoins, la production de la vie matérielle". Ce "fait fondamental" est la base d'une conception matérialiste de l'histoire et de la société humaines.(2) Le travail (c'est-à-dire l'invention de l'outil) a créé l'homme, dira Engels plus tard. Soulignons pourtant: ce que sont les hommes, ce n'est plus une affaire de définition abstraite, mais d'histoire concrète. D'ailleurs Marx lui-même explique que le concept du travail, son contenu, ses connotations et les jugements de valeur s'y rapportant se sont historiquement constitués et transformés avec l'évolution des rapports sociaux.

Aujourd'hui il paraît acquis que le fondement unilatéral de l'hominisation sur le travail soit encore une simplification. Que le langage, des relations interindividuelles qui ne sont pas (ou pas explicitement) économiques, l'acquisition et la transmission de savoirs divers (et pas seulement "techniques") et même l'imaginaire forment, avec la "production de la vie matérielle", un ensemble complexe qui constitue l'homme comme être social.

D'ailleurs, dans de nombreuses sociétés, soit la notion de travail est totalement absente, soit elle recouvre une réalité différente de ce que nous entendons aujourd'hui par ce terme. Le "travail" au sens moderne est une invention de la société capitaliste.

"Les historiens et les anthropologues semblent à peu près tous d'accord pour dire aujourd'hui que l'économique, la production, le travail...tels que nous les entendons dans nos sociétés sont des notions et des domaines qui se sont constitués clairement à partir du XVIII^e siècle en Europe, avec la différenciation d'un marché capitaliste au sein du marché qui lui préexistait. Avant, l'économique, la production, le travail étaient, disent-ils, encastrés, mélangés dans le politique ou le religieux, ou fusionnés avec eux." "Seules nos sociétés distinguent le travail des autres activités"(3).

La reconnaissance de l'historicité du travail ne paraît pas nous empêcher pourtant de proposer la définition d'une logique propre à une certaine espèce d'activité, indépendamment des rapports sociaux. Ainsi, parmi d'autres, Jacques Bidet: "Le travail est, comme le langage, une catégorie anthropologique générale, sans laquelle ne peuvent être pensés ni le processus d'hominisation, ni la spécificité de l'homme. Il désigne, selon moi, un «mode d'activité» caractérisable comme la recherche d'un résultat dans le moindre temps. (...) La logique du travail est celle de l'économie du temps".(4) En ce sens, le travail est évidemment toujours une "contrainte" - et il s'agira de savoir qui y sera soumis. Ce sera la question des rapports sociaux et de la place, du statut, des sujets du travail dans une société donnée.



Le bonheur, c'est le loisir

Tomaschoff in: Publik-Forum

Aux rapports sociaux de l'antiquité gréco-romaine correspond un mépris souverain (c'est le cas de le dire) du travail productif. C'est l'empire de la nécessité, où peine l'esclave, qui, "par nature, ne s'appartient pas à lui-même", qui est "une propriété, une propriété n'étant rien d'autre qu'un instrument d'action et séparé du propriétaire".(5) L'activité humanisante, pour Aristote, ce n'est pas l'activité productive ("poiesis"), mais l'activité éthico-politique ("praxis") du citoyen et l'activité intellectuelle ("theoria") du sage. L'action productive a sa fin en dehors d'elle-même, elle n'est que moyen, alors que l'activité suprême doit avoir sa fin en elle-même. A ce critère répond l'activité "contemplative", qui exige le loisir ("scholè"). Il ne fait donc pas de doute que le loisir soit préférable à la vie active: "le bonheur semble consister dans le loisir: car nous ne nous adonnons à une vie active qu'en vue d'atteindre le loisir".(6)

Le règne de la liberté et le règne de la nécessité (le travail productif) sont socialement départagés: c'est une affaire de classes. La liberté des uns repose sur l'esclavage des autres. Je ne saurais prévoir si la condition humaine permettra jamais de dépasser l'opposition entre la poiesis, domaine de la nécessité, et la praxis / theoria, domaine de la liberté. Mais je pense que le postulat égalitaire (le postulat de l'égalité) exigerait de concilier les deux "règnes" dans les mêmes individus. C'est le sens du fameux passage de Marx sur les règnes de la liberté et de la nécessité, auquel je reviendrai.

"Que celui qui ne travaille pas, ne mange pas"

Rompant avec la philosophie du loisir, la civilisation judéo-chrétienne (société de pâtres et d'agriculteurs!) introduira une nouvelle valorisation du travail. Le bon dieu ne travaille-t-il pas six jours avant de se reposer? L'exclusion du paradis est assortie d'une fameuse malédiction: "Maudit soit le sol à cause de toi!"

A force de peines tu en tireras subsistance tous les jours de ta vie."(7). A partir de là, et surtout pour le christianisme, le travail sera à la fois pénitence, valorisation de la création divine, remède contre les dangers du loisir. Les premiers auteurs chrétiens, s'adressant aussi aux couches inférieures de la population, et même aux esclaves, font l'éloge du travail et condamnent l'inactivité. Ainsi Paul, dans l'épître aux Thessaloniens: "Nous n'avons pas eu une vie désordonnée(...), mais de nuit comme de jour nous étions au travail (...) pour n'être à la charge d'aucun de vous.(...) si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus."(8)

La condamnation des oisifs qui vivent à la charge des autres, devient parfois accusation explicite des riches et prend l'accent d'une protestation sociale: "Eh bien, maintenant, les riches! Pleurez, hurlez sur les malheurs qui vont vous arriver. Votre richesse est pourrie(...); Voyez: le salaire dont vous avez frustré les ouvriers qui ont fauché vos champs, crie, et les clameurs des moissonneurs sont parvenus aux oreilles du Seigneur des Armées. Vous avez vécu sur terre dans la mollesse et le luxe, vous vous êtes repus le jour du carnage..."(9)

Accents repris, maintes fois, dans les révoltes sociales du Moyen-âge et au-delà, jusqu'à: "l'oisif ira loger ailleurs..."(10)

Avec le développement de la société féodale, la philosophie chrétienne va revenir à une plus haute appréciation de la vie contemplative. S'il faut reconnaître la valeur des activités productives - puisqu'elles

sont indispensables à la survie du genre humain - la vie contemplative leur est pourtant préférable. La vie active, dit Thomas d'Aquin en bon aristotélicien, est servitude, la vie contemplative est liberté. Quant à savoir qui s'adonnera plutôt à l'une, et qui à l'autre - la question est tranchée dans l'ordre social immuable instauré par la création divine.

Au début de l'ère bourgeoise, l'"esprit du capitalisme" (Max Weber), notamment sous la forme du protestantisme, reprend et renforce l'éloge du travail, et la dépréciation de l'inactivité, fut-elle contemplative.

"Le gaspillage de temps est le premier et, en principe, le plus grave des péchés. (...) Dénuée de valeur et directement répréhensible est donc aussi la contemplation inactive, du moins si elle se fait au dépens du travail professionnel." Le travail est la "prévention" contre toutes sortes de désordres, il justifie les peines du travailleur autant que la richesse du bourgeois, il favorise l'épargne et l'accumulation - et devient "fin en soi".(11)

L'invention du travail

Pour Aristote, la pleine humanité n'appartenait qu'à celui qui n'était pas soumis à la nécessité du travail productif. La société féodale et la civilisation chrétienne, déjà, avaient revalorisé le travail. Pour l'époque moderne le travail, la production matérielle, la maîtrise et la transformation de la nature font l'essence et la mission véritable de l'homme.

Cette "invention du travail" dans et par la société capitaliste, c'est l'émergence du rapport salarial. Le travail sera dorénavant strictement séparé des autres activités; et la force de travail sera une marchandise comme les autres. Elle est vendue sur un marché "libre" par celui qui n'a rien d'autre à vendre. Le rapport salarial fait l'objet d'un contrat entre personnes prétendues "libres et égales", dont le contenu est essentiellement une subordination.

"Le rapport salarial est un rapport fondamentalement inégal, qui n'est pas si éloigné de la relation d'esclavage et de servitude comme le signalaient déjà Marx, Weber, Polanyi ou Simone Weil."(13)

Le travail crée la "richesse des nations" (Adam Smith), mais une richesse où compte surtout la valeur d'échange; le travail institue un nouveau lien social, mais un lien appauvri ("somme toute d'une forme de sociabilité assez faible")(12) dans un cadre de subordination; le travail est, selon Locke, la seule justification de la propriété, mais sa réalité sera surtout celle d'une énorme expropriation; on dira la citoyenneté liée au travail, mais une citoyenneté limitée (dont, d'ailleurs, les ouvriers seront longtemps exclus) et qui n'a jamais vraiment pénétré le lieu même du travail; le travail devait servir à l'aménagement de l'environnement naturel pour le bien des hommes, mais l'activité productive révèle peu à peu ses effets destructeurs pour cet environnement...

Ainsi, ce qui est considéré comme la mission suprême de l'homme et fêté comme l'instrument de son

Gerd Arntz: Krise 1931
in: Kritische Grafik der Weimarer Zeit



émancipation, est en même temps le lieu d'un nouvel asservissement, de nouvelles contradictions et aliénations.

Dans le rapport salarial, la "logique de l'économie de temps" (selon Bidet) est toujours la logique d'une domination des uns sur le temps des autres; la source de profit et d'accumulation pour les uns, c'est le temps vendu et perdu des autres. Le contrat "libre" consiste à vendre sa liberté !

Le marché destructeur de société

L'homme lui-même devient marchandise. Karl Polanyi, dans "La Grande Transformation" (parue en 1944 !) nous explique bien ce développement.(14) "Le marché du travail, déterminé par la concurrence, frappait le support de la force de travail, à savoir l'homme." Et Dominique Méda de préciser: "La logique capitaliste attire le travail pour sa propre reproduction: elle a étendu le marché aux dimensions du monde, divisé le travail d'une manière qui n'avait jamais été atteinte et fait de l'homme un simple appendice, d'ailleurs parfois superflu, du capital."(15)

Mais en frappant l'homme, écrit Polanyi, le marché menaçait la substance même de la société. Il fallait, pour la sauver, domestiquer le marché, et protéger le travail et les travailleurs par une régulation non-marchande. Cette protection du "facteur travail", c'est-à-dire du facteur humain face aux effets destructeurs du marché "auto-régulateur", a conduit aux diverses institutions et réglementations de l'"Etat providence". Cependant, la signification profonde du "contrat de travail", la relation de pouvoir qui y est inscrite, n'a pas été dépassée: "La violence constitutive du rapport salarial est domestiquée par les multiples avantages et garanties qui sont attachés au statut de salarié.(...) Mais la violence ne disparaît pas pour autant et le rapport de travail se caractérise soit par la subordination, soit par l'asservissement à des directives extérieures."(16)

Aujourd'hui, cette "domestication" insuffisante est remise en cause. Plus de flexibilité du travail, plus de mobilité des travailleurs, moins de rigidité de l'Etat

social - toutes ces exigences à la mode tendent à faire sauter les barrières qui protègent tant soit peu le travail face au marché, à rétablir le libre "marché du travail", le travail humain comme marchandise, sans égards pour les conséquences désastreuses aux niveaux social, politique, écologique...

Fin de la centralité du travail ?

Depuis que le chômage de masse augmente inexorablement, il se trouve des cyniques qui, dans l'éloge du non-travail, feignent de trouver quelque consolation pour les chômeurs. Je ne m'y attarderai pas.

Par contre, plus sérieusement, tout un courant de pensée a mis en cause la "centralité du travail" dans la société actuelle, niant ou relativisant en même temps sa potentialité d'épanouissement humain et d'émancipation sociale. Lorsque le travail devient rare dans la "société du travail" ("Arbeitsgesellschaft"), le salut doit être cherché hors travail, la libération humaine ne pourra se réaliser qu'en dehors de la sphère de la production. Courants apparemment confirmés d'abord par la régression du travail industriel, et donc du "prolétariat" (au sens étroit), puis renforcés (et/ou exploités) par l'explosion du chômage.

Hannah Arendt, par un retour sur Aristote, dénonce la société industrielle moderne comme une "société de travailleurs", qui ne savent plus pourquoi ils travaillent, et qui ont perdu le sens des "activités plus hautes et plus enrichissantes". Les rapports des hommes avec la nature et entre eux s'est réduit à la production et à la consommation. Rappelant la conception aristotélicienne, elle plaide pour une nouvelle valorisation des activités "pratiques", non liées à la production et à la consommation, de la praxis éthico-politique.(17)

Dans la même lignée, et, reprenant une formule de Claus Offe, Habermas évoque en 1985 la perspective historique d'une "fin de la société du travail" ("dem historisch absehbaren Ende der Arbeitsgesellschaft") et répond positivement à la question si le "travail perd, individuellement et globalement, sa signification centrale"(18).

Le règne de la liberté et le règne de la nécessité (le travail productif) sont socialement départagés: c'est une affaire de classes.

Pronostics intéressants, analyses intelligentes et lucides, justes revalorisations de la démarche éthico-politique - mais qui soulèvent une question essentielle. Certes, le travail productif rémunéré va changer de qualité; certes la croissance de la productivité peut réduire la quantité de travail nécessaire. Mais, d'abord, il est permis de se poser la question si, précisément, il ne faudrait revaloriser le travail humain dans la production de biens et de services. Des économistes le proposent ! De toute façon je n'arrive pas

ne saurait être le lieu de l'émancipation humaine. L'"autonomie", la liberté, ne peut se situer qu'à l'extérieur de la sphère productive, économique, marchande. Cette thèse est au coeur de son argumentation pour la réduction du temps de travail. "C'est le travail qui doit trouver sa place, subordonnée, dans un projet de vie", il est "appelé à devenir une activité parmi d'autres, tout aussi importantes ou même plus importantes que lui" - et la "nouvelle utopie" sera "celle de la société du temps libéré." (20)

Libération du travail ET dans le travail !

Je me permets de penser que l'émancipation de l'homme dans la sphère du travail et sa libération en dehors d'elle ne s'excluent pas - à condition de transformer fondamentalement les deux sphères dans le cadre d'un projet de société. D'ailleurs Gorz lui-même reconnaît l'interaction entre les deux: "Il ne faut donc pas imaginer une opposition tranchée entre activités autonomes et travail hétéronome, sphère de la liberté et sphère de la nécessité. Celle-là retentit sur celle-ci, mais sans jamais pouvoir la résorber." (21)

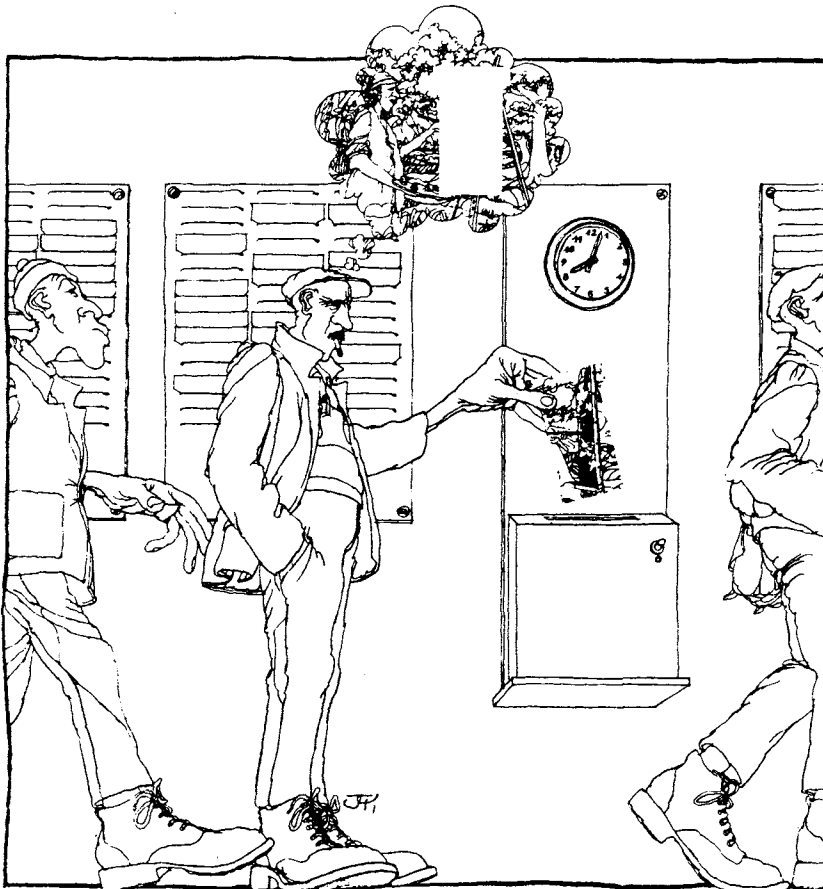
Ainsi, finalement, Gorz n'est pas si loin de Marx, et notamment de la célèbre mise en relation liberté - nécessité dans le Livre III du Capital:

"Le règne de la liberté" ne peut se situer qu' "au-delà la sphère de la production matérielle proprement dite." La liberté (limitée) à l'intérieur de cette sphère ne peut consister qu'en ce que "l'homme social, les producteurs associés règlent rationnellement leur métabolisme avec la nature, le soumettent à leur contrôle commun, au lieu d' être dominés par lui comme par une puissance aveugle." Mais cette sphère "demeure toujours un règne de la nécessité. Au-delà d'elle commence le déploiement de la force humaine comme sa propre fin, le vrai règne de la liberté, mais qui ne peut éclore que sur la base de ce règne de la nécessité. La réduction de la journée de travail est la condition fondamentale." (22)

Il est vrai que la téléologie marxienne de l'histoire doit être remise en cause; il n'est pas moins vrai que le salariat a bien évolué depuis le 19^e siècle; et il est vrai surtout qu'une organisation rationnelle de l'économie et de la société par les "producteurs associés" constitue un problème complexe, dont la solution "simple" ne saurait être une planification centralisée dans une société gérée par le parti de la classe ouvrière etc. Nous savons à quelles perversions peut aboutir une telle tentative.

Une nouvelle citoyenneté

Il n'en reste pas moins que l'organisation rationnelle de la société (selon une autre rationalité que celle du marché) demeure l'un des défis sociétaux majeurs à assumer. Ce qui exige de redécouvrir l'espace du "politique" comme l'espace de cette autre rationalité. Il s'agit de "réinventer la politique", souligne fort justement Dominique Méda, parmi tant d'autres. La (ou le) politique, entendu non comme le pouvoir bureau-



à croire qu'il perde sa nécessité vitale ni qu'il soit de sitôt exécuté exclusivement par des systèmes de robots autorégulés. Alors, le recul annoncé de la "centralité" du travail et la revalorisation de la praxis éthico-politique par rapport au travail productif recouvre-t-elle oui ou non la division sociale bien connue: le travail dévalorisé pour les uns, la plus haute "praxis" pour les autres ? Et qu'en est-il de celles et de ceux, qui, exclu/es du travail productif, ne sauront guère accéder aux hauteurs de la "praxis", mais seront rejeté/es aux marges de la société ? N'est-ce pas exactement ce qui se passe aujourd'hui ? Questions brûlantes qui exigent des réponses concrètes: que faire pour éviter respectivement dépasser cette fracture sociale ?

André Gorz (se référant explicitement à H. Arendt, à J. Habermas, à C. Offe...) prétend rejeter l'"utopie marxienne" qui postulerait que "la libération dans le travail est le préalable indispensable de la libération du travail." (19) Le monde du travail étant irrémédiablement celui de la contrainte, d'une rationalité instrumentale, de la division indépassable des tâches, bref, de l'"hétéronomie" (ou "hétérorégulation"), il

cratique de l'Etat, mais comme une réinvention de la démocratie (conflictuelle!) et de la citoyenneté, qu'il s'agit de faire entrer - enfin - dans la sphère de l'économie (à tous les niveaux): afin de réaliser la "subordination de la rationalité économique à des fins sociales" (23), ce qui peut être une façon de définir le socialisme. Le "politique", entendu ainsi, est la démarche démocratique, citoyenne égalitaire, la démarche de l'émancipation dans les sphères du travail et hors travail.

La citoyenneté est liée au travail - et elle doit occuper le lieu de travail: l'entreprise ne doit plus être considérée comme la «chose» du propriétaire, mais comme une institution sociale. Ce qui implique que le droit de citoyenneté y sera reconnu à celles et à ceux qui y travaillent de même qu'aux divers acteurs sociaux qui l'entourent: syndicats, pouvoirs locaux et régionaux etc.(24) Et ce qui implique aussi que l'entreprise, comme institution sociale, doit être gérée selon d'autres critères que celui de la seule rentabilité financière (Voir à ce sujet, par exemple, les travaux de l'économiste français Paul Boccard sur de "nouveaux critères de gestion").

La réduction du temps de travail, favorisant de nouvelles interactions entre les deux sphères (voir plus loin), permettrait de dépasser ou d'alléger l'opposition entre le travail et le non-travail. "Sous-tendu par cette logique, le partage du travail se présente comme substitut à la dichotomie entre des actions visant une libération dans le travail (changer le travail, sa nature, son contenu et ses modalités d'exercice) et celles visant une libération hors du travail (le temps libre)." (25)

Si aucune "libération", aucune émancipation, aucune intervention démocratique n'étaient possibles à l'intérieur de la sphère du travail, je me demande à quoi pourrait alors bien ressembler une libération en dehors d'elle.

Le défi du chômage

Les mutations technologiques, qui devraient permettre une satisfaction accrue des besoins (élémentaires!) au niveau planétaire, une meilleure répartition des ressources et une amélioration substantielle des conditions de vie et de travail des plus défavorisés/es, produisent, dans le cadre du système social existant, une "réduction du travail" sous sa forme la plus répugnante et la plus injuste: celle du chômage massif, accompagné de la croissance des inégalités, de la pauvreté et de la misère.

La relance économique, qu'on nous promet chaque printemps, dût-elle venir, ne résoudra jamais à elle seule le problème du chômage, ni les autres. L'innovation technologique non plus - elle ne créera des emplois qu'en en supprimant d'autres.

Le chômage de masse, à lui seul, aurait donc dû remettre à l'ordre du jour le thème d'une autre, d'une plus juste, plus égale forme de réduction du temps de travail que celle du sous-emploi. Mais les résistances sont fortes, et nombreuses les tentatives de dévoyer des propositions généreuses. L'idée d'un "partage du

travail" est retournée contre les salarié/es pour leur imposer un partage du chômage; leur désir de choisir plus souverainement leur emploi du temps est cyniquement exploité en faveur d'une "flexibilité" qui ne servirait que la rentabilité financière des entreprises...

La productivité du travail a augmenté considérablement au cours des dernières décennies et elle continue de croître. En même temps, la production stagne ou évolue lentement, et la population active progresse. Pour maintenir et créer des emplois, il faudrait accroître la production, au moins au même rythme que la productivité. Ce qui soulève le problème de la demande solvable. Au lieu d'exercer une pression constante à la baisse, possédée par l'obsession des "coûts salariaux", les responsables politiques devraient favoriser la croissance du pouvoir d'achat, dans le cadre d'un projet de développement social ménageant l'environnement, réduisant les inégalités et mettant l'accent sur les besoins de base.(26)

Il est fort douteux que même une telle croissance de la production puisse résorber les effets de la productivité croissante. La réduction du temps de travail est, de toute façon, à l'ordre du jour - ou devrait l'être. Au lieu d'opposer, dans les débats sur l'absorption du chômage, la croissance et la réduction du temps de travail comme deux modes contradictoires, il faudrait «marcher sur les deux jambes» et assurer à la fois une croissance orientée sur les besoins élémentaires, sur les biens collectifs et sur une nouvelle qualité de vie pour tous, et une réduction substantielle du temps de travail sans perte de revenu (au moins pour les revenus modestes et moyens).(27)

Réduire le temps de travail

Bien sûr, il est naïf de se représenter le volume de travail comme un gâteau (rétréci) qu'il faudrait seulement partager à parts égales, comme il serait naïf de croire qu'une réduction du temps de travail de 10% entraînerait automatiquement 10 % de nouveaux emplois. La réalité est plus complexe et les problèmes liés au temps de travail et à la création d'emplois moins faciles à résoudre.

Pourtant de très sérieuses études chiffrées, avec des propositions différentes et divergentes sur la compensation salariale, sur l'organisation du travail et l'utilisation des équipements etc., prouvent, me semble-t-il, que la réduction du temps de travail sert à créer des emplois, à condition qu'elle soit forte et rapide.(28) La longue période historique des 150 dernières années ne prouve-t-elle pas que les gains de productivité ont dû être traduits en réduction progressive du temps de travail pour ne pas faire accroître le nombre des exclus?

Je partage donc la conviction "qu'il ne fait guère de doute que le partage de l'emploi doit constituer l'un des principaux ingrédients d'une stratégie de lutte contre le chômage" - dans le cadre d'une politique sociale globale, car "il est dangereux et illusoire de séparer la question des horaires de l'ensemble de la question sociale du travail."(29)

L'un des arguments forts pour une réduction générale du temps de travail est l'exigence fondamentale d'une répartition égalitaire des tâches entre les femmes et les hommes.

La revendication d'une réduction du temps de travail doit s'appuyer sur une exigence multiple: il s'agit de réduire le chômage et de revenir à une nouvelle forme de plein emploi, de répartir plus justement les différentes activités individuelles et sociales et donc les temps qui s'y rattachent, d'assurer une meilleure autogestion du temps à tout le monde et de libérer un espace considérable pour les activités non-marchandes, et notamment citoyennes (voir plus loin).

Finalement, je pense que l'un des arguments forts pour une réduction générale du temps de travail est l'exigence fondamentale d'une répartition égalitaire des tâches entre les femmes et les hommes.

Un "partage du travail", qui n'est pas partage du chômage, sera lié à d'autres "partages": partage des fortunes et des revenus (j'insiste: des revenus, et non seulement des salaires), partage des pouvoirs: la réduction des "inégalités matérielles, sociales, culturelles, inégalités d'avoirs, de savoirs et de pouvoirs." (30) C'est dans ce contexte aussi qu'il convient d'envisager la question de la compensation salariale en cas de réduction de la durée du travail.

La question des salaires

Si la réduction des salaires est proportionnelle à la réduction du temps de travail, le "partage du travail" n'est qu'un chômage partagé. Constatant que les gains de productivité des années passées ont largement été encaissées par les entreprises et leurs propriétaires, et qu'une large partie de ces gains sont venus gonfler les masses financières qui circulent de par le globe en affaires spéculatives, d'aucuns estiment que de toute façon une redistribution des gains de productivité s'impose pour des raisons de justice sociale et pour protéger les systèmes monétaires et l'économie productive: la question d'une réduction des salaires ne se poserait donc pas. D'ailleurs, toute réduction des salaires serait économiquement et socialement contraproductive puisqu'elle ferait baisser ou stagner la demande solvable.

Ce qui n'empêche pas de poser la question si les futurs gains de productivité doivent bénéficier aux salariés/es sous forme d'une augmentation monétaire ou plutôt d'une réduction du temps de travail, et dans quelles proportions.

Le partage des gains de productivité, et donc la réduction du temps de travail doit se faire essentiellement au niveau de la société, non de l'entreprise (ce qui produirait de nouvelles inégalités), et selon des principes de justice et d'égalité (et non purement économiques). Ce qui n'empêche ni une procédure en étapes ni des mesures pionnières dans des entreprises choisies. A condition que l'objectif central soit une réduction rapide, générale et égalitaire du temps de travail.

Au Luxembourg, une bonne occasion pour une expérience pionnière vient d'être ratée dans la sidérurgie. On y supprime (encore!) des milliers d'emplois, sans que la réduction du temps de travail ne soit apparemment digne d'un intérêt quelconque. Pourtant, dans une grande entreprise où, depuis longtemps, on tra-

vaille en équipes, la réduction du temps de travail journalier et/ou hebdomadaire ne poserait certainement pas des problèmes organisationnels insolubles. Pour ce qui est du financement, il convient de rappeler que l'Etat est l'actionnaire principal d'un groupe qui a fait des gains de productivité énormes au cours des deux dernières décennies - et un bénéfice officiel de plus de 6 milliards en 1995. On aurait pu sauver des milliers d'emplois pour les jeunes. Mais ceux-là n'étaient pas à la table de négociation !

Revenu indépendant du travail?

Certains proposent, comme remède contre le chômage, comme instrument de "redistribution" permettant à chacun/e de mieux choisir son emploi dans le cadre de son "projet de vie", un revenu indépendant du travail rémunéré.

Ainsi, parmi tant d'autres, Philippe van Parijs suggère, parallèlement à la réduction du temps de travail, l'institution d'une "allocation universelle", différente d'un RMG, puisqu'elle serait versée à chacun/e sans condition, mais aussi beaucoup moins élevée (il propose la moitié). Il estime que "l'introduction d'une allocation universelle constitue précisément la version la plus radicale d'une stratégie douce mais systématique qui induit le partage de l'emploi au lieu de chercher à l'imposer." (31)

Sans vouloir entrer vraiment dans le débat sur l'allocation universelle, je voudrais pourtant en signaler les risques: si un tel revenu inconditionnel garanti est détaché du "droit au travail" et appliqué dans le cadre des rapports sociaux existants, il risque fort, à mon avis, à n'être qu'une piètre consolation pour les exclus/es - et un piège dangereux (notamment pour les jeunes et les femmes). Au lieu d'offrir réellement une liberté accrue de choix, au lieu de desserrer la contrainte salariale, il pourrait renforcer le rejet des uns en même temps qu'accroître la pression sur l'emploi des autres - surtout en période de chômage de masse. Gorz lui aussi nous prévient des dangers d'une telle allocation. "Quelle que soit l'importance du minimum garanti, il ne change rien au fait que la société n'attend rien de moi, donc me dénie la réalité d'individu social en général. (...) Si elle ne me demande rien, elle me rejette. Droit au travail, devoir de travailler et droit de citoyenneté sont inextricablement liés." C'est pourquoi il "s'agit de garantir et le revenu et la quantité de travail social qui lui correspond." (32) Le revenu garanti, exigence juste, doit être lié au droit et au devoir de travailler!

Le travail a et gardera certainement encore longtemps une fonction d'intégration et de reconnaissance sociale, et des enquêtes prouvent qu'il est ainsi ressenti. Encore faut-il préciser: pas n'importe quel travail, disons plutôt pas n'importe quel emploi (ce qui n'est pas la même chose): un emploi régulier, stable, qualifié, apprécié... Bien sûr, cela n'exclut pas une certaine mobilité, surtout si elle est liée à une sérieuse formation permanente. Mais tous ces "ersatz d'emplois", toutes ces mesures d'insertion illusoire, tous ces "petits boulots", toute cette panoplie de demi-me-

sures qu'on veut nous vendre comme une "politique de l'emploi", si elle peut parfois fournir une aide individuelle, est inefficace globalement et cimente finalement les exclusions et les inégalités.(33)



Une question politique

En période de chômage massif, le rapport des forces est plutôt défavorable aux salarié/es. Laisser aux seuls syndicats la charge de lutter et/ou de négocier pour des réductions du temps de travail, c'est leur demander trop, et risque fort de les affaiblir (c'est sans doute voulu par certains).

La réduction du temps de travail pour des raisons sociales (lutte contre le chômage, nouveau partage du temps...) est à la charge de la société - donc de la politique.(34) Une vraie politique de réduction du temps de travail exige de remettre l'économie à sa place, c'est-à-dire de domestiquer la logique du marché.

"Par conséquent, la revendication de la réduction du temps de travail ne saurait être entendue ni propagée comme un instrument de stabilisation immanent au système, mais elle doit en même temps remettre en question le primat de l'économie sur le temps de travail et le temps libre, elle doit chercher à découvrir et à favoriser les conditions d'un primat politique..."(35)

Une telle politique de réduction du temps de travail doit être en même temps une politique du temps libre. Il faut faire reculer "l'exploitation secondaire"(36) qui s'est installée dans l'espace du loisir en le soumettant largement à la logique marchande.

La réduction du temps de travail, entendue comme une réduction du temps consacré à l'emploi rémunéré, ne devrait pas se réduire à une meilleure et plus longue récupération de la force de travail, ni à la pure réalisation du sympathique "droit à la paresse" que revendiquait Paul Lafargue en 1883. Le temps libéré ne sera pas simplement l'absence de travail, temps d'inactivité, mais liberté et temps pour une autre, plus riche réalisation de soi-même et pour l'accomplisse-

ment de tâches sociales (citoyennes) qui ne manquent certainement pas.

Il faudra donc développer une nouvelle culture d'activités non marchandes, d'activités culturelles, de formation, de solidarité. Mais surtout une nouvelle culture citoyenne, une nouvelle culture politique (au meilleur sens du mot) qui viendra occuper l'espace libéré.

Ainsi pourra se développer une interaction positive entre la sphère du travail (au sens traditionnel), la sphère économique, d'une part, et d'autre part celle du temps libéré, des activités hors-emploi - et finalement une citoyenneté renouvelée, pour tous, pour toutes, élargie à tous les niveaux de la vie sociale.

Ce sera l'un des enjeux futurs majeurs - pour lequel devraient s'engager les acteurs syndicaux, politiques aux côtés des salarié/es.

André Hoffmann

- (1) Cité par Guggenberger, Wenn uns die Arbeit ausgeht, Hanser, 1988
- (2) Deutsche Ideologie, in Karl Marx, Frühe Schriften, 2.Bd, Hrg. H.J.Lieber, Wiss. Buchgesellsch. Darmstadt, 1975, S. 28 - 29
- (3) Michel Freyssenet, Historicité et centralité du travail, in La crise du travail, Actuel Marx Confrontation, PUF, 1994, p. 228 s.
- (4) Jacques Bidet, Le travail fait époque, in La crise de travail, o.c., p. 245
- (5) Aristote, La Politique, I,4,1254a
- (6) Aristote, Ethique à Nicomaque, X,7,1177b
- (7) Gen. 3,17
- (8) 2e épître aux Thessaloniciens, 3. 10
- (9) Epître de Saint Jacques, 5.1-6
- (10) L'Internationale
- (11) Max Weber, Die protestantische Ethik und der «Geist» des Kapitalismus (1904/1920), Athenäum 1993, S.124 ff.
- (12) Dominique Méda, Le Travail, Une valeur en voie de disparition, Aubier 1995, p. 169
- (13) Dominique Méda, o.c., p. 149
- (14) Karl Polanyi, The Great Transformation (Deutsche Übersetzung), Suhrkamp, 1990, SS. 223-24, 242-43
- (15) Dominique Méda, o.c., p. 143
- (16) D. Méda, o.c., p. 150
- (17) Hannah Arendt, Vita activa oder Vom tätigen Leben, Piper (Engl. The Human Condition 1958)
- (18) Jürgen Habermas, Der philosophische Diskurs der Moderne, Suhrkamp 1985, S. 99; Die neue Unübersichtlichkeit, Suhrkamp 1985, S. 69
- (19) André Gorz, Métamorphoses du travail, Galilée, 1988, p. 122
- (20) ib. p. 119, p. 129, p. 130
- (21) ib. p. 120
- (22) MEW, 25, S. 828
- (23) A. Gorz, o.c., p. 167
- (24) Voir Henri Jacot, Travail et emploi: même combat en France et en Europe, dans: «M», n° 67-68, 1994
- (25) J.-Y. Boulou, o.c. p. 178
- (26) A ce sujet, voir e.a. les propositions de Riccardo Petrella, notamment dans: L'économie en question, Documents d'un colloque, Luxembourg 1994
- (27) Sur cette double stratégie, voir Henri Jacot, o.c.
- (28) Voir, e.a.: Jacques Rigaudiat, Réduire le temps de travail, Syros, 1993; Le temps de travail, sous la direction de J.-Y. Boulou, G. Cette, D. Taddéi, Futuribles, Syros, 1993; G. Cette, D. Taddéi, Temps de travail, modes d'emplois, La découverte 1994 etc. etc.
- (29) Bernard Perret, L'Avenir du travail, Les démocraties face au chômage, Seuil, 1995, p. 277
- (30) Voir: Pour l'emploi, la justice sociale et une autre croissance, Contribution alternative au «Livre blanc» européen, édité par la Nei Lénk, Luxembourg, 1994
- (31) Philippe van Parijs, Qu'est-ce qu'une société juste, Introduction à la pratique de la philosophie, Seuil, 1991, et: Allocation universelle et plein emploi, dans «M», N°67/68, 1994 (avec une brève bibliographie)
- (32) A. Gorz, o.c., p. 255-256
- (33) Voir à ce sujet e.a.: J.-Y. Boulou, Le temps de travail: quels partages, in: La crise du travail, o.c. p. 167 ss.
- (34) Voir, e.a.: Bernd Guggenberger, o.c., S. 66 ff.;
- (35) C. Offe et alii, Arbeitszeitpolitik, Campus, 1983, S. 59
- (36) Voir: Oskar Negt, Die Herausforderung der Gewerkschaften, Campus, 1989, S. 141